



366, rue Sainte-Anne
Yamachiche (Québec) G0X 3L0
☎ 819 296-3795
✉ hoteldeville@yamachiche.ca

BULLETIN BUDGET 2025

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Nous terminons l'année 2024 pour commencer celle de 2025, le nouveau rôle d'évaluation est arrivé et en moyenne, la valeur de vos maisons a augmenté de 33 %. La Municipalité n'a aucun pouvoir sur le rôle d'évaluation, ce sont des évaluateurs professionnels engagés par la MRC de Maskinongé. Les nouveaux rôles ont augmenté partout en province et à certains endroits à près de 70 %. Vous savez que vous pouvez toujours contester votre évaluation auprès de la MRC, c'est votre droit.

Cette année nous avons travaillé le budget pour couper partout dans les travaux où ce n'était pas urgent. Cependant, ces travaux devront être faits éventuellement. Malgré cela, notre marge de manœuvre est limitée et tant que notre firme comptable n'aura pas complété nos audits financiers 2023 et 2024, il est très difficile d'être certain de nos finances et surtout de nos surplus des années antérieures pour les affecter en 2025.

Les coûts de la Sûreté du Québec ont augmenté de 9,47 % pour l'année 2025. En 2024, la tempête Debby a laissé ses traces et cela nous a coûté près de 400 000 \$ jusqu'à maintenant. De ce montant, le gouvernement devrait nous rembourser une partie seulement et non tout le montant. Nous avons fait un chemin de contournement pour le chemin de la Grande-Rivière Sud, il sera en fonction tout le temps que le chemin original ne sera pas réparé. Pour le chemin de la Grande-Rivière Nord, nous sommes toujours en attente des ingénieurs afin de commencer les travaux de réfection de la route.

Pour ce qui est du dossier de l'achat de l'église et du presbytère par la Municipalité, nous sommes en attente de la Fabrique pour poursuivre les procédures que nous vous avons expliquées plus tôt en 2024. Il faut se rappeler que vous aurez le dernier mot en vous prononçant par un référendum consultatif sur l'achat ou non des bâtisses.

Nous avons enfin eu notre certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour nos étangs aérés, afin de pouvoir accueillir davantage de nouvelles résidences et d'augmenter notre population active sur notre territoire et par le fait même, ceci augmentera le nombre de payeurs de taxes, ce qui viendra enrichir notre communauté. Maintenant, il nous manque le certificat d'autorisation du ministère de l'Environnement pour notre développement résidentiel de 80 terrains.

J'aimerais remercier tous les bénévoles de notre communauté qui œuvrent afin de nous donner les meilleurs services dans plusieurs domaines de notre société, sans eux la vie serait beaucoup moins agréable pour plusieurs citoyennes et citoyens. C'est ce qui nous démarque comme étant une municipalité vivante où il est agréable d'y vivre. Un gros merci à nos employés qui travaillent pour vous donner le meilleur service que vous méritez ainsi qu'à nos pompiers qui veillent sur notre sécurité et qui sont toujours disponibles dans plusieurs activités sur notre territoire.

Suite →

- Suite -

À Yamachiche nous avons des séances du conseil qui se déroulent bien et c'est grâce à vous les citoyens qui sont présents à nos réunions et qui respectent le décorum, tout en ayant la possibilité de poser les questions qu'ils désirent, dans le respect de tous et chacun et pour cela je vous dis merci.

Je tiens également à vous faire part que le respect envers les élus, la direction, les employés municipaux est exigé et qu'aucune tolérance ne sera acceptée à cet égard, c'est tolérance zéro.

En terminant, en mon nom, au nom du conseil municipal, de la direction et de tous les employés municipaux, nous vous souhaitons de passer un joyeux temps des fêtes ainsi qu'une bonne et heureuse année 2025.

*Paul Carbonneau,
Maire*

Calendrier des séances ordinaires

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par la soussignée Marie-France Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité d'Yamachiche.

À savoir que les membres du conseil municipal de la Municipalité d'Yamachiche ont adopté, lors de la séance extraordinaire du 20 décembre 2024, le calendrier des séances du conseil qui se tiendront le premier lundi de chaque mois, sauf exemption aux mois de janvier et septembre 2025. Les séances auront lieu à 19 h 30, à la salle des délibérations du conseil.

Marie-France Boisvert
Directrice générale et greffière-trésorière

Calendrier des séances ordinaires du conseil 2025

Janvier 2025	Février 2025	Mars 2025	Avril 2025	Mai 2025	Juin 2025
13 janvier	3 février	3 mars	7 avril	5 mai	2 juin
Juillet 2025	Août 2025	Septembre 2025	Octobre 2025	Novembre 2025	Décembre 2025
7 juillet	4 août	2 septembre	6 octobre	3 novembre	1 ^{er} décembre

Le conseil municipal a adopté le budget pour l'année 2025 lors de la séance extraordinaire du 20 décembre 2024

Le budget prévoit une diminution du taux de taxe foncière générale pour toutes les catégories d'imposition suite au dépôt du rôle d'évaluation foncière 2025-2026-2027. Les principaux faits saillants sont :

- Une diminution du taux de la taxe foncière générale pour le secteur résidentiel à **0,6423 \$** du **100 \$** d'évaluation;
- Une diminution du taux de la taxe pour les immeubles non résidentiels à **0,8722 \$** par **100 \$** d'évaluation selon les pourcentages applicables;
- Une diminution du taux particulier de la taxe foncière pour tous les immeubles agricoles enregistrés (E.A.E.) et des industries forestières à **0,5342 \$** du **100 \$** de la valeur portée au rôle d'évaluation 2025 pour cette catégorie.

Avis de promulgations

SONT PAR LES PRÉSENTES DONNÉS PAR LA SOUSSIGNÉE, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE TRÉSORIÈRE DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ, QUE :

Taux d'imposition 2025 des taxes et licences

Règlement portant le **numéro 536 concernant les taux d'imposition 2025 des taxes et licences** imposées par la Municipalité d'Yamachiche.

Exigibilité des taxes en trois (3) versements

Règlement portant le **numéro 537 concernant l'exigibilité des taxes en trois (3) versements** (lorsque leur montant total dépasse TROIS CENT DOLLARS).

- Un premier paiement le 27 février 2025;
- Un deuxième paiement le 22 mai 2025;
- Un troisième paiement le 28 août 2025;

Avis est donné que ces règlements ont été adoptés lors de la séance extraordinaire du 20 décembre 2024.

Toute personne intéressée peut se procurer une copie de ces règlements en s'adressant à l'Hôtel de Ville de la Municipalité, sur les heures d'ouverture de bureau, située au 366, rue Sainte-Anne, à Yamachiche.

Règlement numéro 534 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité d'Yamachiche et le Règlement numéro 535 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.

Lors d'une séance ordinaire tenue le 2 décembre 2024, le conseil municipal a adopté le Règlement numéro 534 sur la régie interne des séances du conseil de la Municipalité d'Yamachiche et le Règlement numéro 535 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.

Les règlements peuvent être consultés sur les heures d'ouverture de bureau de l'Hôtel de Ville située au 366, rue Sainte-Anne, à Yamachiche.

Que ces règlements entreront en vigueur conformément la loi.

Donnés à Yamachiche, ce 23^e jour de décembre 2024.
Marie-France Boisvert, directrice générale et greffière-trésorière

Prévisions budgétaires 2025

Prévisions budgétaires - affectations des surplus - plan triennal

Revenus 2025

Taxes foncières	3 665 964 \$
Taxes services municipaux	1 984 291 \$
Compensations	22 134 \$
Sources locales	18 000 \$
Autres revenus (amendes, droits de mutation, intérêts, autres)	223 900 \$
Vente terrains	0 \$
Transferts inconditionnels	275 847 \$
Transferts conditionnels (diverses subventions, redevances, taxe d'accise)	4 255 302 \$
Affectations (surplus, financement long terme, réserve)	7 323 579 \$
Amortissement	1 099 710 \$
Total	18 908 727 \$

Dépenses 2025

Administration générale	1 148 748 \$
Sécurité publique (police, incendie, autres)	688 330 \$
Transport (travaux de voirie, enlèvement de la neige, autres)	1 518 063 \$
Aqueduc (entretien réseau d'eau, quote-part Régie d'aqueduc de Grand Pré)	968 709 \$
Égout (travaux & entretien usine d'épuration des eaux usées, autres)	1 064 309 \$
Hygiène du milieu (enlèvement et enfouissement des ordures et matières recyclables)	567 907 \$
Urbanisme (OMH, quote-part MRC aménagement - développement industriel)	105 871 \$
Loisirs & culture (Évènements, bibliothèque, infrastructures sportives, autres)	586 516 \$
Dettes à long terme (capital et intérêts)	831 023 \$
Amortissement	1 099 710 \$
Immobilisations 2025	10 321 996 \$
Affectations	7 545 \$
Total	18 908 727 \$

Programme triennal d'immobilisations 2025-2026-2027

Titre du projet	2025	2026	2027	Mode de financement prévu
Télémetrie Sainte-Anne	20 000 \$			Fonds d'administration
Site neige usée		65 000 \$		Fonds d'administration
Ponceaux RDL et Acadiens	120 000 \$			Règlement d'emprunt
Mise à niveau étang	2 500 000 \$			Règlement d'emprunt
Renouvellement conduite aqueduc rue Pierre-Boucher		850 000 \$		Programme de subvention PRIMEAU 50 %, 425 000 \$
Pluvial rue Desaulniers		1 500 000 \$		Programme de subvention PRIMEAU 50 %, 750 000 \$
Aménagement terrains de soccer	1 850 000 \$			Programme de subvention PAFIRSPA 66 %, 1 062 556 \$
Thermopompe hôtel de ville		200 000 \$		Programme de subvention Hydro-Québec 80 %, 160 000 \$
Émissaire étangs prolongement égout Ste-Anne		1 500 000 \$		Programme de subvention TECQ 1 066 000 \$
Projet domiciliaire Terrasse Sainte-Anne III		4 500 000 \$		Règlement d'emprunt – ventes de terrain
Pluvial Saint-Louis/De Carufel	150 000 \$			Règlement d'emprunt
Rénovation caserne		145 000 \$		Règlement d'emprunt
Achat camion autopompe incendie		800 000 \$		Règlement d'emprunt
Bibliothèque casiers		16 000 \$		Fonds d'administration
Achats Fabrique et rénovations		2 000 000 \$		Possibilité d'aide financière du patrimoine religieux
Asphaltage prolongement secteur industriel		70 000 \$		Fonds d'administration
Nouvelle conduite aqueduc alimentation secteur Est			6 000 000 \$	Programme de subvention PRIMEAU 3 000 000 \$
Éboulis GRN	400 000 \$			GAPA 66 % 301 225 \$

Titre du projet	2025	2026	2027	Mode de financement prévu
Éboulis GRS		600 000 \$		GAPA 66 % 396 000 \$
Télémetrie Canton Sud	50 000 \$			Fonds d'administration
Télémetrie Duchesne	36 000 \$			Duchesne 8 000 \$
Ponceau Rivière-du-Loup	250 000 \$			GAPA 66 % 165 000 \$

Les montants apparaissant dans les tableaux sont basés sur des estimés préliminaires. Les travaux et acquisitions prévus pourraient être devancés, reportés ou annulés selon l'attribution ou non d'une subvention gouvernementale ou de l'approbation du règlement d'emprunt.

Horaire de bureau pendant la période des Fêtes

Durant la période des Fêtes, les bureaux administratifs de la Municipalité fermeront le vendredi 20 décembre 2024, à 12 h, et ce, jusqu'au 5 janvier 2025 inclusivement. L'horaire reprendra son cours normal à compter du lundi 6 janvier 2025, soit du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 12 h 45 à 16 h 30 et le vendredi de 8 h à 12 h. Si une **URGENCE municipale** concernant le Service des travaux publics se produit en dehors de nos heures de bureau, vous pouvez joindre notre employé de garde au **819 296-3795, poste 3648**.

Soyez prudents lors de vos déplacements

En cette période des Fêtes, nous vous invitons à demeurer vigilants, à respecter le Code de la sécurité routière et à adapter votre conduite aux conditions routières tout au long de vos déplacements.

Les Fêtes viennent souvent avec un verre ou deux, mais personne ne souhaite voir un de ses invités prendre le volant en état d'ébriété. Boire ou conduire, il faut choisir. Pour éviter tout problème, anticipez :

- Offrez plusieurs sortes de boissons non alcoolisées.
- Veillez à ce que chacun puisse rentrer à la maison en sécurité : dans le véhicule d'un conducteur désigné, en transport en commun ou en taxi.
- Au besoin, invitez vos amis à rester dormir sur place.

Le temps des Fêtes est une période réjouissante qui ne devrait pas être gâchée par un accident ou une blessure.

*Nos meilleurs voeux vous accompagnent
pour un Noël plein de joie ainsi qu'une
nouvelle année remplie de bonheur!
Joyeux temps des Fêtes à tous!*





MUNICIPALITÉ D'YAMACHICHE

Calendrier des collectes 2025

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL																				
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM														
		1	2	3	4						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
		5	6	7	8	9	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
		12	13	14	15	16	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31												
		19	20	21	22	23	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28																						
		26	27	28	29	30	31																																		
MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT																				
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM														
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31									
		4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31				
		11	12	13	14	15	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31											
		18	19	20	21	22	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																			
		25	26	27	28	29	30	31																																	
SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE																				
DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM	DIM	LUN	MAR	MER	JEU	VEN	SAM														
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31									
		7	8	9	10	11	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31							
		14	15	16	17	18	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31														
		21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																														
		28	29	30																																					

Matières résiduelles : ■

Matières organiques : ■

Matières recyclables : ■

Matières encombrantes : ■